

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1313

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'argent et l'éthique font compte commun

Le samedi 27 septembre aura lieu à Lausanne l'inauguration d'un bureau de la Banque alternative suisse (BAS). Histoire de montrer que la petite sœur des grandes institutions bancaires continue son expansion.

LY A quelques années, celui qui avait placé son compte salaire à la Banque alternative devait être très motivé, très engagé et surtout très organisé. Impossible d'aller retirer de l'argent au bancomat le samedi soir avant le cinéma.

Mais entre le moment où l'idée d'une banque alternative a germé et le moment où elle s'installera à Lausanne, ce samedi 27 septembre, la BAS a changé, tout en réussissant à garder son identité et ses valeurs premières: l'éthique et la transparence.

C'est en 1982 qu'une enquête organisée par la Déclaration de Berne montre l'existence d'un intérêt pour une banque à caractère éthique. Cinq ans après, une association s'est constituée, la Banque dispose d'un secrétariat permanent à Zurich. Elle va rapidement disposer d'un statut, «Banque alternative suisse» SA, collecter les cinq millions nécessaires à sa création et, en 1990, être reconnue par la Commission fédérale des banques.

Des militants d'associations alternatives aux particuliers déçus par l'opacité des grandes banques, la clientèle s'est diversifiée. Cherchant une façon de faire rimer transparence, éthique et placement financier, la BAS ne remet pas en cause la logique du marché et le système bancaire; elle tente d'introduire un nouveau rapport à l'argent, qui ne soit pas celui du simple profit maximal. Le particulier place donc son argent à un taux d'intérêt différencié (max. 1/4% pour le compte salaire); il a à disposition les prestations bancaires usuelles: ordres de paiement, ordres de virement permanents, liste de bases pour bénéficiaires réguliers, bulletins de versements, et depuis juin 1996, après de longues négociations internes, il lui est maintenant possible de disposer de la carte de retrait EC direct.

Mais le particulier sait où est investi son argent, à quoi il sera utilisé. Et c'est à la fois dans ce souci de rendre visible le placement financier et dans la nature des projets qu'elle encourage que la BAS se distingue de ses concurrents. L'argent disponible, le revenu épargné sont alors destinés prioritairement aux entreprises privilégiant la défense des droits de l'homme, de l'écologie, œuvrant pour l'égalité

hommes-femmes, la réinsertion des chômeurs, ou l'autogestion.

En 1996, la Banque alternative a pu octroyer des crédits d'encouragement pour un montant de 27 millions de francs. La moitié de cette somme fut destinée au secteur Écologie; la Banque alternative a choisi de soutenir particulièrement les projets qui œuvrent à la réinsertion de chômeurs. Ainsi elle a financé un programme de récupération, de remise en état et de location de vélos usagés par des chômeurs genevois.

Une étape importante

L'implantation d'un bureau en Suisse romande, installé à Lausanne, à deux pas de la gare, est une étape importante pour la Banque alternative. En ces temps où les grandes banques fusionnent et délocalisent, la BAS choisit de régionaliser l'offre. Certes le public existe, mais il est plutôt modeste. Sur 12000 clients, 1300 sont installés en Suisse romande, essentiellement dans le bassin lémanique. Mais les mentalités romandes semblent aujourd'hui mûres pour une gestion sinon alternative du moins transparente et éthique de leur argent.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp), Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Jérôme Meizoz

Charles-F. Pochon (cfp)

Anne Rivier

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Claude Pahud,

Géraldine Savary

Secrétariat: Murielle Gay-Crosier

Administrateur délégué: Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens

Abonnement annuel: 85 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612 1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9